



La lettre FSU du Comité Technique n°11&12

Réunions du CT les 25 octobre et 8 novembre 2012

Chers collègues,

Le CT s'est réuni pour la 11^{ème} et 12^{ème} fois le 25 octobre et le 8 novembre 2012. Le seul point important portait sur **le régime indemnitaire BIATSS :**

Rappelons tout d'abord que notre organisation syndicale souhaite des revalorisations de salaires mais acte que les primes sont le seul moyen actuel pour les personnels d'avoir un traitement décent, et ceci pour l'ensemble des catégories.

Suite aux premières discussions, trois hypothèses sont proposées pour 2013:

Hypothèse 0 : ne rien faire.

Hypothèse 1 : augmentation de 2 % pour les catégories A, 3 % pour les catégories B et 4 % pour les catégories C.

Hypothèse 2 : augmentation annuelle de 110 € pour tous.

L'hypothèse 0 est rejetée par tous y compris par la présidence pourtant dans un contexte de déficit budgétaire. Nous saluons ce message positif vers les personnels Biatss.

L'hypothèse 2 semble **plus égalitaire** pour l'ensemble des catégories mais revient en fait à l'augmentation **plancher** (9 € par mois) calculée dans l'hypothèse 1. Malgré les calculs présentés, elle nous apparaît bien moins coûteuse pour l'établissement et **au détriment des personnels**.

Le principe de l'hypothèse 1 a la faveur de notre organisation syndicale mais elle nous semble améliorable. L'UNSA et la FSU réclament ainsi une augmentation de 4 % pour les catégories A, 6 % pour les catégories B et 8 % pour les catégories C. Cette dernière proposition de nos organisations syndicales est rejetée par la présidence.

Pour cette raison, l'avis du CT sur l'hypothèse 1 donne 8 abstentions (dont FSU), 2 contre. L'avis du CT sur l'hypothèse 2 donne 3 pour, 5 contre (dont FSU), 2 abstentions. Malgré une majorité de contre, la présidence dit retenir cette hypothèse 2 et la soumettre au CA. Nous espérons simplement que ce choix, le moins coûteux, n'est pas seulement guidé par la volonté de faire le maximum d'économies.

Dans un contexte de fin de mandat de l'équipe de direction précédente, le régime de primes pour 2012 n'avait pu être étudié et décidé. La nouvelle présidence propose un rattrapage sous la forme d'une augmentation annuelle de 100 euros pour tous les Biatss. Pour les mêmes raisons que précédemment et parce qu'elle nous paraît insuffisante, nous votons contre cette proposition.

Avis du CT sur l'augmentation 2012 : 1 pour, 5 contre (dont FSU), 4 abstentions.

En conclusion, nous comprenons que, dans un contexte budgétaire très difficile, les primes des personnels Biatss soient limitées mais nous rappelons que, pour beaucoup, c'est le seul moyen d'avoir un revenu décent et nous continuons à demander leur augmentation en attendant des revalorisations salariales à l'échelle nationale. Notre organisation syndicale continuera à agir tant au niveau local qu'au niveau national dans l'intérêt de tous les personnels.